

Falaise, le 15 novembre 2017

Madame, Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs, les Professeurs,

A l'initiative de la Ligue de Normandie, le Club de judo de Falaise a le plaisir de vous inviter à venir participer au **Circuit Régional Minimes** de Falaise, qui aura lieu le:

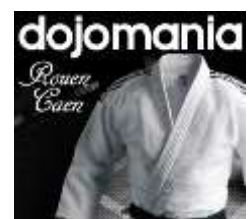
Dimanche 17 Décembre 2017

**Espace Sportif Didier Bianco
Rue des Champs Saint Georges
14700 FALAISE**

Pour faciliter l'organisation du tournoi merci d'inscrire vos combattants via [l'extranet fédéral](#).

Persuadés que vous contribuerez à la réussite sportive de cette manifestation, nous vous adressons nos salutations sportives.

Le comité d'organisation





CIRCUIT REGIONAL MINIMES



Le dimanche 17 Décembre 2017

TOURNOI REGIONAL MINIMES LABELLISE

Espace sportif Didier Bianco (Guibray)
14700 FALAISE

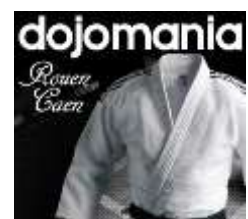
Programme prévisionnel

- * 8h30 -9h00 Pesée des minimes garçons - 34, - 38, - 42
12h00 Finales et remise des récompenses

- * 10h00-10h30 Pesée des minimes garçons - 46, -50, - 55
13h30 Finales et remise des récompenses

- * 13h30-14h00 Pesée des minimes garçons -60, - 66, -73 et + 73
17h00 Finales et remise des récompenses

- * 14h30-15h00 Pesée de toutes les minimes filles
18h30 Finales et remise des récompenses



REGLEMENT

Article 1 : Le tournoi minime labellisé de Falaise est organisé par la ligue de Normandie Judo, le comité de judo du Calvados et le club de la ville de Falaise. Il est organisé selon la réglementation fédérale et le cahier des charges du circuit minimes.

Article 2 : Les combattants sont engagés par les clubs, les comités départementaux par catégories de poids.

Article 3 : Tels que définis par les textes sportifs des animations de la FFJDA pour la saison en cours, les judoka sont répartis en poules selon les catégories de poids officielles.

Les deux premiers de chaque poule sortent en tableau final avec double repêchage. Temps de combat : 3 minutes. En fonction du nombre d'engagés, les temps de combats en poule pourront être ramenés à 2 minutes.

En cas d'égalité parfaite (même nombre de points et même nombre de victoire) de trois judoka dans une poule, ceux-ci seront qualifiés pour le tableau final.

Article 4 : Arbitrage selon les règles de la F.F.J.D.A. Présence d'au moins un arbitre F2 par tapis. L'arbitrage est assuré par les arbitres de la Ligue de Normandie, du comité du Calvados et des jeunes arbitres de l'école d'arbitrage participant au challenge « jeune arbitre ».

Article 5 : Les judokas devront se présenter avec leur passeport sportif en règle (2 timbres de licence, certificat médical d'aptitude à la pratique du judo en compétition).

Grade minimum : ceinture orange.

Article 6 : Le droit d'engagement est fixé à **4€ par combattant**.
Les inscriptions se feront uniquement via l'extranet fédéral.
La date limite des inscriptions est fixée au 13 décembre 2017.

Article 7 : En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

